

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 JANVIER 2018**

Délibération : **N° 2018-01-007**
CONTRAT DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES - DEMANDE DE SUBVENTI
 OBJET : **AU CONSEIL DEPARTEMENTAL – MOBILITE**
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
 Nomenclature : **7.5.2**

En exercice : 29 membres

Présents : 27

Pouvoirs : 2

Absents : 0

Votants : 29

Délibération comportant :

Annexe : /

Le vingt-neuf janvier deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt trois janvier deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Frédéric CHAPEAU, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Chantal PERRUCHET, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND

Les membres ayant donné un pouvoir :

Catherine HENRY donne pouvoir à Alain ROYER, Florence CABRESIN donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Par courrier du 20 décembre 2017, le conseil départemental nous informait des nouvelles modalités de soutien que le département propose aux communes et intercommunalités.

Le soutien aux territoires pour 2017-2021 concerne notamment la thématique :
Mobilité-Développement de la pratique du vélo.

La commune de TREILLIERES a initié en 2008 une étude urbaine, en collaboration avec la communauté de communes d'ERDRE ET GESVRES et la commune de GRANDCHAMP-DES-FONTAINES. Cette étude avait pour objectif de faire des communes de TREILLIERES et GRANDCHAMP-DES-FONTAINES un véritable pôle structurant à l'échelle de l'intercommunalité, centre de vie et d'animation. Les collectivités ont ainsi souhaité renforcer et diversifier l'offre de commerces, de services, d'équipements communaux et intercommunaux, en offrant une plus grande diversité de logement et d'emplois.

Cette étude a permis d'aboutir en 2013 à un plan guide pour la restructuration du centre bourg de TREILLIERES, traduisant un projet urbain qualitatif et structurant partagé par les deux communes, pour avoir ainsi une lisibilité et légitimité reconnue par tout le territoire ciblé.

Le secteur des terrains de sports, face à la mairie, a ainsi été identifié comme un secteur clé de renouvellement urbain, permettant de répondre aux objectifs de production de logements et de développement de l'offre commerciale.

Le projet d'aménagement de ce secteur permet la création de plus de 250 logements en cœur de bourg, et d'un espace public qualitatif. Des commerces et une médiathèque viennent compléter l'offre et dynamiser le centre de la commune.

L'Avenue du Général de Gaulle sera demain l'axe structurant de ce nouveau quartier. La largeur de cette voie est de 17.8 m, dont 2.5 m de piste cyclable.

Considérant la séance du premier comité d'engagement programmé par le Conseil départemental en avril 2018,

Considérant le projet d'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle, favorisant les mobilités actives,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'AUTORISER M. le Maire à solliciter une demande de subvention de 69 000 € auprès du Conseil départemental de Loire-Atlantique au titre du soutien aux territoires 2017-2021, au titre des mobilités, pour réaliser l'opération d'aménagement d'une piste cyclable sur l'avenue du Général de Gaulle dont le plan le financement est annexé à la présente délibération

- DE DONNER délégation à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires se rapportant à ces opérations.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 29 janvier 2018

Le Maire,
Alain ROYER.

